



COMMUNE DE LE BOULAY

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2017 COMPTE RENDU

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la convocation : 24 mars 2017

Le trente mars deux mil dix-sept, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de LE BOULAY s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire des séances, sous la Présidence de Madame Stéphanie WERTHEIMER, maire.

Etaient présents : Mesdames Véronique BOUHOURS, Martine RENARD, Messieurs Stéphane BEGEY, Jean-Luc BRUNEAU, Christian GARET, Christian MICHENEAU, Stéphane PRIMAULT, Marc QUID'BEUF, Fabrice TERCINET,

Absents excusés : Mesdames Mylène BORDE donne pouvoir à Véronique BOUHOURS, Muriel OUDIN donne pouvoir à Jean-Luc BRUNEAU, Messieurs Jean-Pierre GASCHET donne pouvoir à Christian GARET, Jacky JOUANNEAU donne pouvoir à Martine RENARD, Christophe ROUSSEAU donne pouvoir à Marc QUID'BEUF,

Monsieur Christian MICHENEAU a été nommé secrétaire de séance.
Monsieur Cyril REBILLARD, secrétaire de mairie, est auxiliaire de séance.

Prochain Conseil Municipal : Mercredi 3 mai 2017

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 février 2017

Le PV est approuvé à l'unanimité.

FINANCES : VOTE DES BUDGET PRIMITIF 2017 COMMUNAL ET ASSAINISSEMENT

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2017 Communal (Annexe 1).
Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2017 communal à l'unanimité.

Madame le Maire demande à Jean-Luc BRUNEAU de présenter le budget 2017 Assainissement (Annexe 2).

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2017 Assainissement à l'unanimité.

FISCALITE : TAXES LOCALES

Suite aux discussions budgétaires du 27 février 2017, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de voter l'augmentation décidée par la majorité de 2 % des taxes locales.

Le Conseil Municipal vote à la majorité, 10 Pour, et 5 Contre, une augmentation de 2 % des taxes locales pour 2017.

RESSOURCES HUMAINES : Vote du ratio d'avancement de grade

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'une circulaire du centre de gestion d'Indre-et-Loire demande aux communes de prendre une nouvelle délibération concernant les ratios d'avancement de grade suite aux divers changements dans les statuts de la fonction publique. La commune de Le Boulay avait un taux à 100 %. La nouvelle délibération de principe du centre de gestion d'Indre-et-Loire propose un taux de 100 %. Madame le Maire propose de maintenir les ratios à 100 %.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité un taux à 100 % des ratios « promus-promouvables »

RESSOURCES HUMAINES : Création d'un poste CUI CAE à temps plein

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un agent a été recruté en remplacement de l'agent technique titulaire en arrêt maladie depuis le 30 septembre dernier et du départ de l'agent en emploi d'avenir suite à une proposition de contrat à durée indéterminée par un autre employeur.

Puisque l'arrêt de l'agent titulaire est prolongé régulièrement et que l'agent pour le remplacement peut être recruté dans le cadre d'un CAE, Madame le Maire propose d'ouvrir un poste CAE à temps plein.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour le recrutement d'un CAE à temps plein.

RESSOURCES HUMAINES : Avancement de grade

Madame le Maire informe le Conseil municipal que le secrétaire de mairie est éligible au titre de l'avancement de grade pour l'année 2017. Les adjoints réunis en réunion se sont prononcés favorablement pour cet avancement de grade à partir du 1^{er} janvier 2017. Madame le Maire propose d'ouvrir un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe.

RESSOURCES HUMAINES : Modification de l'annexe 1 de la délibération sur le RIFSEEP

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de modifier l'annexe de la délibération sur le RIFSEEP afin d'ajouter le grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe au tableau des grades éligibles au RIFSEEP.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la modification de l'annexe 1 de la délibération sur le RIFSEEP.

RESSOURCES HUMAINES : Indemnités des élus

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'avec le changement des grilles indiciaires de la fonction publique, les bases indiciaires des élus ont été modifiées depuis le 1^{er} janvier 2017. Afin d'être à jour, il est nécessaire de voter de nouveau.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, pour passer les indemnités d'élus à l'indice terminal.

URBANISME : Droit de préemption urbain

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal que la Communauté de Communes du Castelrenaudais a la compétence PLUI et qu'en conséquence elle est compétente pour le droit de préemption urbain. Au conseil de janvier dernier, la Communauté de Communes a validé la délégation du D.P.U. aux communes hormis pour les zones UC. Madame le Maire propose donc de valider cette délégation.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la délégation du Droit de Préemption Urbain à la commune de Le Boulay sauf pour les zones UC.

TERRAINS : Cession de la parcelle ZA37

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la Mulochère est en vente et que le chemin d'accès (parcelle ZA37) appartient à la commune. Ce chemin dessert uniquement cette propriété et de ce fait, n'a donc une utilité que pour ce seul propriétaire. Ce chemin est à charge de la commune. Madame le Maire propose de le céder au propriétaire qui achètera la Mulochère.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité, la cession de la parcelle ZA37.

INFORMATIONS DIVERSES

Une information complète est donnée aux conseillers pour les élections Présidentielle (23 avril et

7 mai 2017) et Législatives (11 et 18 juin 2017). Un support sera mis en ligne dans l'espace membres pour que chacun des conseillers puisse prendre connaissance du déroulement des élections. De plus, le tableau des roulements durant les journées de l'élection présidentielle est commencé et il manque du monde sur certains créneaux. Les électeurs de la commune sont les bienvenus pour tenir le bureau : merci de vous faire connaître auprès du secrétariat. Les électeurs qui souhaitent participer aux opérations de dépouillements devront se faire inscrire durant la journée de vote.

Point sur les différentes activités du Conseil Municipal depuis le 27 février 2017

Chaque conseiller donne un compte-rendu des différents rendez-vous et réunions auxquels il a participé (Communauté de Communes, SCOT, SATESE, SIAEP,....)

Rien de particulier sur la période (annexe 3)

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 45